

Décision

Générale

colonial

Décision n° 222 du 17 février 1949 :

n° 222

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1949

Date de publication
17 février 1949

Date du numéro
28 février 1949

TEXTE INTÉGRAL

Est nommé akel, pour compter du 1er décembre 1948, Hoche Guédid, Issa Fourlaba Amadlé, né à Ali-Sabieh vers 1904, fils des feu Guédid Kayré et Rooh Roblé. Hoche Guédid sera assimilé, au point de vue solde, à un auxiliaire de 2e échelon.